Mr metiviers gaignant maitrise en chirurgie à lhopital St andré de bourdeaux a envoyé à lacademie une observation sur une ~~corps etranger~~ tumeur ~~arretté dans lœsophage~~ considerable situeé à la partie anterieur du col determinee par un corps etranger arretté dans lœsophage et voici cequil dit.

un païsan avala par megarde une vertebre dun chat accomodé en civet qui sarretta dans lœsophage ce corps etranger ne resta pas longtems sans y causer des accidens funestes, et il etoit sur le point de suffoquer lors quón lamena à lhopital le chirurgien major fit tous ses efforts pour extraire ou faire descendre ce corps etranger, il se servit pour cet effait de tous les moÿens que lart ou pour mieux dire le genie peut fournir ~~tout~~ sans en retirer auquen succéz ~~et~~ le malade naÿant survescu que tres peu de tems à son accident. ~~il~~ mr metiviers dit que pourveu quón fasse attention à la grosseur à la figure irreguliere à la situation de cet os dans lœsophage il nÿ avoit dautre moÿen de sauver la vie au malade que la seulle et unique operation de lœsophagotomie.

mr metiviers ne nous fait point de part des moÿens

ARC 30 d. 2 le 26

que le chirurgien major [illegible] a employéz pour soulager
le malades et je croit que s'il avoit consulté l'excelent
memoire par mr Petit sur cette matiere page 444
du premier tome des memoires de l'academie il auroit
pû debarasser le malade du corps etranger par un des
moyens qu'il y indique sans avoir recour à l'operation de
l'oesophago tomie, y ayant des observations de corps étrangers
aussi particuliers arrettes dans le canal et dont les malades ont été delivrés.
le fait n'etant pas rare et n'offrant rien de particulier
je croit que l'academie n'en peut faire aucun usage.

Rusuel

ce 27 janvier 1762

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE